



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

À une séance extraordinaire pour les prévisions budgétaires du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 15 décembre 2020 à 19h30 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire Richard F. Dubé

Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	Jimmy Plourde	Siège no 4	Absent
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Laurette Lévesque	Siège no 6	Hugo Tardif

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Michael Marmen, directeur général est aussi présent.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

20-12251                    Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour tel quel, la séance ne devant porter que sur le budget. La population a été invitée au moyen d'un avis public.

20-12252                    Programme triennal des dépenses en immobilisation

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations suivantes pour les années 2021, 2022 et 2023 :

TITRE DU PROJET	2021	2022	2023	TOTAL
Informatique (portable et tour d'ordinateur)	3 000 \$			3 000\$
Équipements incendie (Nouveau APRIA et autres)	22 000\$	18 000\$	18 000\$	58 000\$
Classeur ignifuge	4 500\$			4 500\$
Vêtements, gants, casques, cagoules,	7 000\$	7 000\$	7 000\$	21 000 \$
Entretiens et pavage de rues	96 000\$	30 000\$	30 000\$	156 000\$
Ponceaux	90 000\$	40 000\$	40 000\$	170 000 \$
Pluvial et asphaltage rue Jocelyn et Caron	59 000\$	300 000\$	300 000\$	659 000\$
Aménagement terrain du garage (Asphaltage)	15 000\$			15 000\$
Éclairage garage (section 3)	5 000\$			5 000 \$
Amélioration de véhicules	5 500\$			5 500\$
Machinerie voirie (rétrocaveuse-pépine)	65 000\$			65 000\$
Indicateur de vitesse	6 000\$			6 000\$
Rateau pour niveleuse	3 000\$			3 000\$
Éclairage public (lampes rues)	1 000\$	1 000\$	1 000\$	3 000\$
Nettoyage du réseau d'égout	12 000 \$			12 000\$
Pièces sur station égouts		6 000\$	6 000\$	12 000\$
Sous-sol édifice (salle de bain et recouvrement plancher)	20 000\$			20 000\$
Rénovation édifice toit édifice et salle de bain	12 500\$			12 500\$
Démolition de l'ancien garage	8 000\$			8 000\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>434 500\$</b>	<b>402 000 \$</b>	<b>402 000 \$</b>	<b>1 238 500 \$</b>

20-12253 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a déterminé les prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu majoritairement que le conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes et est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2021 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :



	Budget 2020	Budget 2021
Administration générale	297 556\$	339 960\$
Sécurité publique	165 197\$	153 214\$
Transport	534 774\$	559 274\$
Réseaux d'égouts et assainissement des eaux	59 206\$	49 900\$
Matières résiduelles	77 769\$	86 400\$
Installations septiques des résidences isolées	15 222\$	14 746\$
Aménagement, urbanisme et développement	232 232\$	187 662\$
Loisir et culture	78 191\$	68 465\$
Frais de financement	23 579\$	9 595\$
Affectation Études, Plan et devis	0\$	15 000\$
Dépenses en immobilisation	243 545\$	200 000\$
Affectations surplus aux dépenses en immobilisation	-51 808\$	-200 000\$
Subvention sur immo. RRRL	-47 410\$	0\$
Emprunt	0\$	0\$
Remboursement de dettes	99 218\$	107 050\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>1 727 271\$</b>	<b>1 591 266\$</b>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

<i>Revenus spécifiques</i>	Budget 2020	Budget 2021
Taxes foncières générales et spéciales	456 275 \$	450 771\$
Taxes par tarification	211 373\$	204 074\$
Paiement tenant lieu de taxes	54 248\$	62 309\$
Redevances et revenus éoliens	305 611\$	195 000\$
Services rendus aux municipalités	32 000\$	34 000\$
Autres recettes de sources locales	26 520\$	108 186\$
Services rendus	130 971\$	124 270\$
Transferts inconditionnels (péréquation)	85 847\$	139 978\$
Transferts conditionnels	424 426\$	272 678\$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 727 271\$</b>	<b>1 591 266\$</b>

#### 20-12254 Période de questions

Il est 19h45, Richard F. Dubé, maire, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions qui ne porte que sur les prévisions budgétaires. Il y a eu des questions de l'audience en rapport avec les sujets suivants :

- Le taux de taxation 2021;
- Les ponceaux municipaux;
- Les montants associés dans le plan triennal concernant l'entretien et le pavage de rues;
- Les revenus éoliens;
- La décision du conseil concernant les demandes d'appui financier de la part de la CADL;
- Le compte de caisse et les fonds associés à l'Association des commerçants;
- Le statut du compte de taxes concernant les maisons et les terrains appartenant au Ministère des Transports ainsi qu'à l'entrepreneur général pour la durée des travaux de la route 85;
- Règlement de taxation;
- Rôle d'évaluation foncière et la question de modulation pour les propriétaires des lots à bois.

#### FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 20h42 h, il est proposé par que la séance soit levée.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

*Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

Richard F. Dubé, maire

Michael Marmen, directeur général